

Ecrit par Echo du Mardi le 22 février 2023

M. CAZES Gérard



Notaire



Ecrit par Echo du Mardi le 22 février 2023



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 22 février 2023 sous réserves d'incidents

**Etude de Maîtres LAPEYRE,
DUCROS et AUDEMARD
Notaires associés
à Avignon (Vaucluse)
1 rue des Ciseaux d'or**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1

Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe fait à LE PONTET (84130), en date du 09 janvier 2020, Monsieur Gérard Michel Jean-Marie **CAZES**, en son vivant retraité, demeurant à LE PONTET (84130), 24 allée des Glaïeuls, né à MARSEILLE (13000) le 13 juin 1950, célibataire, décédé à AVIGNON (84000) le 09 janvier 2023 a consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Philippe LLAO, Notaire à AVIGNON, place Saint-Pierre, 1, rue des Ciseaux d'Or, le 06 février 2023. Il résulte de cet acte que les légataire remplissent les conditions de leur saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Philippe LLAO, Notaire à AVIGNON (84008) CEDEX1, B.P. 20180, 1, rue des Ciseaux d'Or, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament soit le 17 février 2023.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion Le Notaire.



Ecrit par Echo du Mardi le 22 février 2023